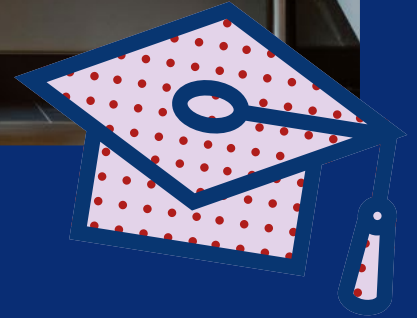


Rapport annuel 2021-2022



## Table des matières

Mot conjoint de la présidente du conseil et du directeur général .....	3
Notre cégep .....	4
<i>Présentation</i> .....	4
<i>Notre mission</i> .....	4
<i>Notre vision</i> .....	4
<i>Nos valeurs</i> .....	4
Nos instances.....	5
<i>Conseil d'administration</i> .....	5
<i>Comité exécutif</i> .....	5
<i>Commission des études</i> .....	5
Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique .....	6
Effectif scolaire à l'enseignement régulier .....	8
Statistiques sur les diplômés .....	9
Taux d'admissions universitaires .....	10
Notre fondation.....	11
Niveau annuel de l'effectif.....	15
Information relative aux contrats de service de 25 000 \$ et plus.....	15
Divulgence d'actes répréhensibles .....	15
Allocation pour l'accessibilité au collégial des étudiants en situation de handicap (annexe A112).....	16
Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur .....	16
Bilan des activités réalisées pour soutenir l'internationalisation de l'éducation au niveau collégial .....	17
Sommes accordées pour le perfectionnement des enseignants.....	18
Code d'éthique du conseil d'administration .....	20
Résultats financiers.....	24

## Mot conjoint de la présidente du conseil et du directeur général

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur,

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport annuel 2021-2022 du Cégep de Trois-Rivières.

Comme le démontre ce bilan, le retour en présentiel de la communauté collégiale a grandement contribué à stimuler l'implication et la mobilisation de notre personnel et a ainsi favorisé de nombreuses réalisations! Nous sortons résilients de cette période de grands changements et plus que jamais engagés à fournir un enseignement de qualité pour contribuer à l'accroissement des réussites de tous et toutes.

Notre communauté collégiale évolue et continue d'être au cœur de nos actions. Avec l'aide de notre personnel engagé, nous avons poursuivi notre mission d'offrir un enseignement de haute qualité, dans un environnement inclusif et adapté aux besoins en constante évolution de nos étudiants. Nous avons notamment bonifié notre offre de services psychosociaux, revu 4 programmes réguliers, 3 AEC, implanté 4 nouveaux programmes et adapté nos communications aux étudiants.

L'année 2021-2022 a été marquée par le retour de nos grands événements en présence. Nous avons pu applaudir avec fierté nos finissants, souligner les réussites lors du Gala Eurêka et accueillir un nombre record de visiteurs à nos événements d'informations scolaires destinés à nos futurs étudiants et à leurs parents.

Premier au Canada du palmarès en recherche pour une deuxième année, le Cégep se démarque non seulement par ses centres collégiaux de transfert de technologies (CCTT), mais aussi par la formation continue et les services aux entreprises. Une fierté qui unit tous ceux qui collaborent au quotidien pour faire du Cégep de Trois-Rivières un lieu inspirant et innovant.

Notre milieu de vie amélioré, c'est aussi de nombreux travaux et projets de rénovation au rez-de-chaussée de la bibliothèque et dans plusieurs laboratoires de nos programmes d'études, notamment dans les techniques de Design d'intérieur, Informatique, Génie mécanique et Travail social. Des investissements majeurs ont aussi été annoncés au Centre de métallurgie du Québec, chez Innofibre et pour soutenir des projets mobilisants dont profitera toute la communauté, avec la construction d'un Centre des sciences (nom temporaire) et des installations aquatiques revues et améliorées.

Après une réflexion institutionnelle qui a mobilisé plusieurs centaines de personnes, étudiantes, étudiants et personnel, nous sommes fiers d'avoir adopté notre nouveau Plan stratégique 2022-2026, avec des orientations claires qui nous motivent et nous ressemblent.

En terminant, nous tenons à souligner les efforts soutenus et la persévérance des étudiants, qui malgré le contexte économique actuel et la pénurie de main-d'œuvre, continuent d'être au rendez-vous. Une croissance qui prend racine en nous!

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

**Marie-Josée Bergeron**, présidente du conseil d'administration  
**Louis Gendron**, directeur général

## Notre cégep

### PRÉSENTATION

Unis dans un projet éducatif visant l'autonomie et la réussite, nous sommes avant tout un milieu de vie stimulant qui favorise l'épanouissement et le succès. Avec près de 40 programmes d'études, de formation continue, de services aux entreprises et une présence à l'international, nous sommes un des cégeps qui offre le plus grand choix de cheminements scolaires au Québec. Fiers de pouvoir compter sur trois centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) qui font le pont entre l'enseignement et la recherche appliquée, nous sommes aux premières loges de l'innovation!

Nous voulons contribuer à l'accroissement des réussites de tous et toutes, accentuer notre influence quant à notre rôle de grand citoyen et devenir plus que jamais un milieu d'apprentissage et de travail recherché.

### NOTRE MISSION

Au Cégep de Trois-Rivières, nous formons et qualifions des personnes engagées et aptes à contribuer à une meilleure société et à un mode de vie plus durable. Ouverts sur le monde, nous contribuons aussi au développement des talents, passions et rêves des étudiants, des entreprises et des collectivités.

### NOTRE VISION

Nous, le Cégep de Trois-Rivières, sommes reconnus agiles, inclusifs et distinctifs, en soutien aux réussites et au développement des étudiants, des entreprises et des collectivités.

### NOS VALEURS

Les 5 valeurs qui nous ressemblent et nous rassemblent, sont des convictions qui font partie de notre culture organisationnelle. Elles orientent notre attitude et notre comportement dans nos

relations avec nos collègues ainsi qu'avec notre population étudiante, les entreprises, nos partenaires et autres membres de la collectivité.

#### Collaboration

Nous misons sur le travail d'équipe et la coconstruction. Nous incarnons dans nos pratiques la tradition de concertation, de mise en commun de nos forces et de collégialité qui caractérisent notre cégep.

#### Respect

Nous interagissons avec bienveillance, tolérance, courtoisie et équité. Nous sommes à l'écoute de nos étudiants, de nos collègues et de nos partenaires. Nous représentons fièrement notre cégep dans nos paroles et nos gestes, à l'interne comme à l'externe.

#### Innovation

Nous ne craignons pas de sortir des sentiers battus; nous encourageons la créativité, l'originalité, la curiosité et l'audace toujours dans un souci d'amélioration continue. Nous sommes ouverts à l'expérimentation pour créer de la valeur ajoutée.

#### Engagement

Notre raison d'être et d'agir est la réussite et le bien-être de nos étudiants. Nous encourageons la participation, l'autonomie et la persévérance dans les études et le travail. Nous sommes mobilisés tous ensemble à réaliser avec cohérence la mission et la vision de notre cégep.

#### Responsabilité

Nous réalisons la mission de notre cégep avec rigueur, compétence et professionnalisme. Nous nous sentons imputables d'offrir des services de qualité. Nos décisions et nos comportements contribuent aux efforts collectifs en matière d'écologisation.

## Nos instances

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Présidente

**Marie-Josée Bergeron**, représentante du CRPMT de la Mauricie – Emploi Québec

#### Vice-présidente

**Guylaine Perron**, représentante des groupes socioéconomiques

#### Membres d'office

**Louis Gendron**, directeur général

**Nathalie Cauchon**, directrice des études et de la vie étudiante

#### Membres

**Annie Branchaud**, représentante des titulaires d'un DEC du secteur préuniversitaire

**Kim Burton**, représentante du personnel professionnel

**Thierry Comtois**, représentant des étudiants du secteur technique

**Marsha Flamand-Dubé**, représentante des titulaires d'un DEC du secteur technique

**Luc Galvani**, représentant des centres de services scolaires

**Betzayda Manrique**, représentante des groupes socioéconomiques

**Audrey-Ann Messier**, représentante des étudiants du secteur préuniversitaire

**Martin Milot**, représentant des parents

**Charles Nadeau**, représentant de l'Université du Québec à Trois-Rivières

**Justin Paillé**, représentant des entreprises

**Louise Picard**, représentante du personnel de soutien

**Dany Potvin**, représentant des entreprises

**Éric Poudrier**, représentant des parents

**Geneviève Raymond**, représentante du personnel enseignant

**Frédéric Walczak**, représentant du personnel enseignant

### COMITÉ EXÉCUTIF

Marie-Josée Bergeron, Nathalie Cauchon, Louis Gendron, Betzayda Manrique, Guylaine Perron, Annie Branchaud et Frédéric Walczak

### COMMISSION DES ÉTUDES

#### Présidente

**Nathalie Cauchon**, directrice des études et de la vie étudiante

#### Direction

**Manon Duchesne**, directrice de la formation continue et des services aux entreprises

**Dany Harvey**, directrice adjointe au cheminement scolaire (Automne 2021)

**Marie-Ève Bérubé**, directrice adjointe au cheminement scolaire (Janvier 2022)

**Marie-Josée Boily**, directrice adjointe au soutien à l'enseignement

**Julie Caron**, directrice adjointe au soutien à l'apprentissage (Automne 2021)

**Sandra Belley**, directrice adjointe à la réussite et aux ressources didactiques (Janvier 2022)

#### Personnel enseignant

**Jean-François Aubin**, département de Techniques de travail social

**Léonie Cinq-Mars**, département de Philosophie

**Dominique Comtois**, département de Sciences sociales

**Ianick Gentes**, département de Mathématiques

**Jean-François Morissette**, département de Littérature et communication

**Annie Provencher**, département du Génie civil

**Isabelle Rouleau**, département des Techniques administratives

**Éric Therrien**, département de Physique

#### Étudiantes et étudiants

**Maité-Anne Olivier**

#### Personnel professionnel

**Anny Guillemette**, aide pédagogique individuelle

**Sylvie Léveillé**, conseillère pédagogique

#### Personnel de soutien

**Isabelle Bourassa**, agente de soutien administratif

**Simon Fréchette-Gélinas**, technicien en travaux pratiques

## Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique

Objectifs	Indicateurs	Résultats-Année du plan stratégique en cours (année de référence)		Équivalent réseau vs plan stratégique en cours	Cibles	
		2020-2021	2021-2022		Visées	Réelles
1.1 Soutenir la persévérance scolaire	Taux de persévérance en 3 <sup>e</sup> session (MCMP)	Automne 2019 Préu : 67,0 Tech : 65,1	Automne 2020 Préu : 62,2 Tech : 68,9	Automne 2020 Préu : 70,1 Tech : 67,4	↑ ↑	↓ ↑
		Hiver 2020 Préu : 55,6 Tech : 48,4	Hiver 2021 Préu : 50,9 Tech : 76,3	Hiver 2021 Préu : 53,9 Tech : 61,9	↑ ↑	↓ ↑
1.2 Offrir du soutien à la réussite	Taux de réussite en 1 <sup>re</sup> session	Automne 2019 Préu : 83,4 Tech : 81,5 Chem : 61,8	Automne 2020 Préu : 83,7 Tech : 84,2 Chem : 68,1	Automne 2020 Préu : 88,6 Tech : 84,6 Chem : 73,1	↑ ↑ ↑	↑ ↑ ↑
		Hiver 2020 Préu : 76,2 Tech : 92,6 Chem : 63,4	Hiver 2021 Préu : 77,4 Tech : 79,7 Chem : 70,7	Hiver 2021 Préu : 79,9 Tech : 81,6 Chem : 72,7	↑ ↑ ↑	↑ ↓ ↑
	Taux de persévérance en 2 <sup>e</sup> session (MCMP)	Automne 2019 Préu : 82,9 Tech : 79,2	Automne 2020 Préu : 80,3 Tech : 81,3	Automne 2020 Préu : 85,2 Tech : 83,5	↑ ↑	↓ ↑
		Hiver 2020 Préu : 71,6 Tech : 53,8	Hiver 2021 Préu : 60,4 Tech : 80,3	Hiver 2021 Préu : 65,9 Tech : 73,4	↑ ↑	↓ ↑
1.3 Améliorer continuellement les programmes d'études, notamment par le travail au sein des comités de programmes	Le nombre de programmes évalués ou actualisés par année	2020-2021 F. rég = 1 éval, 4 révisions de grille FC : 2 AEC	2021-2022 F. rég = 2 éval, 4 révisions de progr. 4 implantations nouveaux programmes FC : 3 AEC	Non disponible	≥ 1 ≥ 1	↑ ↑ ↑
1.4 Soutenir la persévérance scolaire à la formation continue	Le ratio du nombre d'étudiantes et d'étudiants terminant une AEC par rapport au nombre d'inscrits	2020-2021 Ratio : 105/144 Taux : 72,9 %	2021-2022 Ratio : 205/313 Taux : 65,5 %	Non disponible	=	↓
2.1 Offrir un environnement d'étude et de vie enrichissant, stimulant et engageant	Le taux de satisfaction des étudiants	2020-2021 Préu : ND Tech : ND	2021-2022 Préu : 79,4 % Tech : 79,3 %	Non disponible	↑ ↑	S. O.
2.2 Offrir un environnement de travail enrichissant, stimulant et harmonieux	Le taux de satisfaction du personnel	2021 S. O.	Hiver 2022 Satisfaction globale : 79,7 %	Non disponible	=	=
2.3 Déployer une stratégie de communication dynamique destinée à l'interne	Résultats au sondage biennal	2020-2021 S. O. 2019-2020 68 %	2021-2022 79,4 %	Non disponible	↑	↑
3.1 Contribuer au développement de produits, de processus et de services permettant aux entreprises de mieux se positionner dans un monde globalisé	Le nombre d'entreprises impliquées dans des projets de recherche technologique dans les CCTT	2020-2021 Innofibre: 86 CMQ : 103 C2T3 : 67	2021-2022 Innofibre: 91 CMQ : 123 C2T3 : 68	Non disponible	↑ ↑ ↑	↑ ↑ ↑
	La valeur des projets de recherche technologique dans les CCTT	2020-2021 Innofibre : 4,467 M\$ CMQ : 4,616 M\$ C2T3 : 2,246 M\$	2021-2022 Innofibre : 4,5 M\$ CMQ : 4,85 M\$ C2T3 : 2,85 M\$	Non disponible	↑ ↑ ↑	↑ ↑ ↑
3.2 Développer une éducation à valeur entrepreneuriale auprès des jeunes et des adultes afin de susciter le goût d'entreprendre et l'esprit d'entreprise	Le nombre d'enseignants impliqués dans des projets entrepreneuriaux recensés	2020-2021 15	2021-2022 13	Non disponible	↑	↓
	Le nombre d'étudiants impliqués dans des projets entrepreneuriaux recensés	2020-2021 196	2021-2022 290	Non disponible	↑	↑

## Résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique (suite)

Objectifs	Indicateurs	Résultats-Année du plan stratégique en cours (année de référence)		Équivalent réseau vs plan stratégique en cours	Cibles	
		2020-2021	2021-2022		Visées	Réelles
3.3 Assurer la diffusion publique des réalisations des membres de la communauté collégiale	Le nombre d'articles illustrant les réalisations des membres de la communauté collégiale dans les médias	2020-2021 Automne : 36 Hiver : 39	2021-2022 Automne : 16 Hiver : 34	Non disponible	= =	↓ ↓
3.4 Contribuer de manière proactive à l'écosystème des entreprises régionales afin de renforcer les partenariats et les collaborations	Le nombre d'entreprises qui transigent avec le collège par l'entremise du BLEC	2020-2021 899 stages/plac. 56 Alinov/ICTE 116 Zone >3 000 ACT	2021-2022 922 stage/plac. 32 Alinov/ICTE 209 Zone 5356 ACT	Non disponible	↑ ↑ ↑ ↑	↑ ↓ ↑ ↑
3.5 Intensifier les activités de recrutement dans la collectivité et dans le monde	Le nombre d'inscrits à la formation régulière, notamment en provenance d'autres régions que la Mauricie ou d'autres pays	Automne 2020 Total = 3 723 Autres pays =141 Hors Mauricie = 786  Hiver 2021 Total = 3 363 Autres pays = 182 Hors Mauricie = 87	Automne 2021 Total = 3 787 Autres pays = 194 Hors Mauricie = 927  Hiver 2022 Total = 3 490 Autres pays = 232 Hors Mauricie = 95	Non disponible	= = =  = = =	↑ ↑ ↑  ↑ ↑ ↑
	Le nombre de personnes inscrites aux services aux entreprises de la formation continue	2020-2021 4 100	2021-2022 4 338	Non disponible	↑	↑
	Le nombre d'heures totales de formations offertes aux services aux entreprises de la formation continue	2020-2021 8 399	2021-2022 8657	Non disponible	↑	↑
3.6 Impliquer les membres de la communauté collégiale dans des activités visant la mobilité étudiante et la mobilité du personnel	Le nombre d'étudiants impliqués dans les projets de mobilité	2020-2021 0	2021-2022 32	Non disponible	↑	↑
	Le nombre de personnes impliquées dans les projets de mobilité	2020-2021 0	2021-2022 9	Non disponible	↑	↑
	Le nombre de projets de mobilité	2020-2021 0	2021-2022 5	Non disponible	↑	↑
4.1 Veiller à l'amélioration des équipements et des immeubles dans une perspective d'économie d'énergie, de qualité du milieu de vie et de développement durable	Le nombre de projets d'importance au collège	2020-2021 42	2021-2022 43	Non disponible	=	↑
	Les sommes investies dans les projets d'importance au collège	2020-2021 2,927 MS	2021-2022 3 339 MS	Non disponible	=	↑
4.2 Faire du cégep un lieu d'innovation technopédagogique	Le nombre de nouveaux projets d'innovation technopédagogique soutenus et accompagnés par le collège	2020-2021 12	2021-2022 9	Non disponible	3	9
4.3 Favoriser le développement continu de notre organisation par l'innovation et l'amélioration continue de nos processus	Le nombre de nouveaux projets d'amélioration continue des processus/année	2020-2021 ND	2021-2022 ND	Non disponible	3	3
	Le nombre de nouveaux projets de développement et de partenariats/année	2020-2021 ND	2021-2022 ND	Non disponible	3	3
4.4 Adapter le cégep à l'ère du numérique	D'importantes réalisations ou transformations de notre organisation dans différents secteurs	2020-2021 7	2021-2022 8	Non disponible	À définir	8

## Effectif scolaire à l'enseignement régulier

Programme d'études	Collégial 1	Collégial 2	Collégial 3	Total 2021-2022	% pop. totale
<b>SECTEUR INTÉGRATION</b>					
081 Tremplin DEC	244	9		253	6,61
Prélabes universitaires (hors programme)	17			17	0,44
<b>Total secteur intégration</b>	<b>261</b>	<b>9</b>		<b>270</b>	<b>7,06</b>
<b>SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE</b>					
200.11 Sciences de la nature-Musique	1	2	1	4	0,1
200.B0 Sciences de la nature	217	196		413	10,8
200.C0 Sciences informatiques et mathématiques	42	18		60	1,57
300.21 Sciences humaines-Musique	7	1		8	0,21
30V.13 Sciences humaines-Arts visuels	6	4		10	0,26
3A0.12 Sciences humaines-Administration	54	33		87	2,27
3A0.13 Sciences humaines-Individu	291	162		453	11,84
3A0.15 Sciences humaines-Monde	56	14		70	1,83
3A0.DA Sciences humaines-Découverte	36	9	1	46	1,2
3A0.DB Sciences humaines-Découverte (avec mathématiques)	13	4		17	0,44
501.A0 Musique	24	18		42	1,1
51V.A0 Arts visuels	54	28		82	2,14
5A1.AH Littérature, arts et cinéma	31	9		40	1,05
5A1.AK Théâtre et créations médias	33	27		60	1,57
5A1.AL Langues	51	32		83	2,17
700.A0 Sciences, lettres et arts	40	51		91	2,38
700.B0 Histoire et civilisation	23	14		37	0,97
<b>Total secteur préuniversitaire</b>	<b>979</b>	<b>622</b>	<b>2</b>	<b>1603</b>	<b>41,91</b>
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>					
111.A0 Techniques d'hygiène dentaire	29	25	23	77	2,01
120.A0 Techniques de diététique	17	10	15	42	1,1
180.A0 Techniques de soins infirmiers	110	102	71	283	7,4
221.A0 Technologie de l'architecture	83	27	27	137	3,58
221.B0 Technologie du génie civil	34	22	19	75	1,96
221.C0 Technologie de la mécanique du bâtiment	6	2	9	17	0,44
235.B0 Technologie du génie industriel	15	10	12	37	0,97
241.A0 Techniques de génie mécanique	30	30	25	85	2,22
241.D0 Technologie de la mécanique industrielle	8	11	17	36	0,94
243.B0 Technologie de l'électronique	13	7	7	27	0,71
243.C0 Technologie de l'électronique industrielle		26	14	40	1,05
270.A0 Technologie génie métallurgique	9	5		14	0,37
270.AA Procédés de transformation		1	4	5	0,13
270.AB Fabrication mécanosoudée		1	2	3	0,08
270.AC Contrôle des matériaux			3	3	0,08
310.A0 Techniques policières	62	71	50	183	4,78
388.A0 Techniques de travail social	77	50	47	174	4,55
393.A0 Techniques de la documentation		2	9	11	0,29
393.B0 Techniques de la documentation	24	14		38	0,99
410.A0 Techniques de la logistique du transport	8	5	11	24	0,63
410.AU DEC-Bac en logistique	13	2		15	0,39
410.B0 Techniques de comptabilité et de gestion	48	16	23	87	2,27
410.BU DEC-Bac en sciences comptables	20	12	7	39	1,02
410.D0 Gestion de commerces	75	25	34	134	3,5
410.DU DEC-Bac en marketing	31	10	7	48	1,25
420.AA Spécialisation en informatique de gestion			2	2	0,05
420.B0 Techniques de l'informatique	89	38	14	141	3,69
420.BU DEC-Bac en informatique	3	8	8	19	0,5
570.E0 Techniques de design d'intérieur	80	25	26	131	3,42
<b>Total secteur technique</b>	<b>906</b>	<b>558</b>	<b>488</b>	<b>1952</b>	<b>51,03</b>
<b>Grand total</b>	<b>2146</b>	<b>1189</b>	<b>490</b>	<b>3825</b>	<b>100</b>
* Pourcentage calculé sur le total des étudiants inscrits en 2021-2022, soit : 3825 étudiants					



## Statistiques sur les diplômés

2021-2022 (diplômés Automne 2021, Hiver 2022 et Été 2022)

Programmes d'études préuniversitaires		Nombre de diplômés
200.BO	Sciences de la nature	104
200.CO	Sciences informatiques et mathématiques	13
3AO.12	Sciences humaines–Administration	137
3AO.13	Sciences humaines–Individu	
3AO.15	Sciences humaines–Monde	
500.AC	Arts et lettres	1
5A1.AH	Arts et lettres–Littérature, arts et cinéma	8
5A1.AK	Arts et lettres–Théâtre et créations médias	17
5A1.AL	Arts et lettres–Langues	22
501.AO	Musique	6
51V.AO	Arts visuels	15
700.AO	Sciences, lettres et arts	33
700.BO	Histoire et civilisation	11
Programmes d'études techniques		Nombre de diplômés
111.AO	Techniques d'hygiène dentaire	21
120.AO	Techniques de diététique	9
180.AO	Techniques de soins infirmiers	63
221.AO	Technologie de l'architecture	24
221.BO	Technologie du génie civil	12
221.CO	Technologie de la mécanique du bâtiment	7
232.AO	Écodéveloppement et bioproduits	0
235.BO	Technologie du génie industriel	9
241.AO	Techniques de génie mécanique	21
241.DO	Technologie de mécanique industrielle	11
243.BA	Technologie de l'électronique–Ordinateur Réseaux	0
243.CO	Technologie de l'électronique industrielle	12
243.BB	Technologie de l'électronique–Télécommunications	5
270.AA	Technologie du génie métallurgique–Procédés de transformation	4
270.AB	Technologie du génie métallurgique–Fabrication mécanosoudée	2
270.AC	Technologie du génie métallurgique–Contrôle des matériaux	3
310.AO	Techniques policières	38
388.AO	Techniques de travail social	36
393.AO	Techniques de la documentation	7
410.AO	Techniques de la logistique du transport	6
410.BO	Techniques de comptabilité et de gestion	18
410.DO	Gestion de commerces	24
420.AA	Informatique	7
	Techniques de l'informatique	16
570.E0	Techniques de design d'intérieur	17
090.00	DEC sans mention	56
<b>Total</b>		<b>795</b>

## Taux d'admissions universitaires

		% Admis / Candidats		Nb Candidats	
		CTR	Ensemble des collèges de provenance	CTR	Ensemble des collèges de provenance
<b>Préuniversitaires</b>					
200.B0	Sciences de la nature	91,14 %	93 %	271	16 937
200.C0	Sciences informatiques et mathématiques	95,83 %	96,59 %	24	499
300.A0	Sciences humaines	97,03 %	94,78 %	437	27 110
501.A0	Musique	100 %	95,70 %	20	395
510.A0	Arts visuels	96,15 %	95,50 %	26	912
500.A1	Arts, lettres et communication	94,38 %	94,74 %	89	5 018
200.11	Sciences de la nature et Musique	S. O.	91,67 %	0	24
300.11	Sciences humaines et Musique	100 %	92,31 %	1	13
300.13	Sciences humaines et Arts visuels	100 %	100 %	1	6
700.A0	Sciences, lettres et arts	90,91 %	94,15 %	77	633
700.B0	Histoire et civilisation	100 %	96,35 %	20	658
<b>Techniques</b>					
111.A0	Techniques d'hygiène dentaire	66,67 %	86,52 %	6	141
120.A0	Techniques de diététique	89,47 %	94,02 %	19	234
180.A0	Soins infirmiers	96,27 %	94,65 %	161	6 285
221.A0	Technologie de l'architecture	96,30 %	92,05 %	27	478
221.B0	Technologie du génie civil	100 %	98,36 %	13	366
221.C0	Technologie de la mécanique du bâtiment	100 %	92,79 %	2	111
235.B0	Technologie du génie industriel	100 %	89,58 %	5	48
241.A0	Techniques de génie mécanique	100 %	96,05 %	14	354
241.D0	Technologie de mécanique industrielle (maintenance)	80 %	92,50 %	5	40
243.B0	Technologie de l'électronique	75 %	93,53 %	4	170
243.C0	Technologie de l'électronique industrielle	100 %	93,37 %	1	196
270.A0	Technologie du génie métallurgique	100 %	100 %	9	14
310.A0	Techniques policières	93,88 %	93,29 %	49	820
388.A0	Techniques de travail social	92,98 %	91,75 %	57	921
393.A0	Techniques de la documentation	90 %	91,11 %	10	90
410.A0	Techniques de la logistique du transport	88,89 %	95,24 %	9	63
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	98,28 %	96,33 %	58	1 771
410.D0	Gestion de commerces	96,67 %	96,08 %	60	1 557
420.A0	Techniques de l'informatique	100 %	95,24 %	9	1 113
420.B0	Techniques de l'informatique	S. O.	90,63 %	0	32
570.03	Design d'intérieur	100 %	100 %	1	1
570.E0	Techniques de design d'intérieur	83,33 %	89,40 %	6	151

La période couverte comporte les sessions d'automne (2016-2020) et d'hiver (2017-2021). Les sessions d'été ne sont plus disponibles après 2010. Les données présentées dans ce tableau ne concernent que les étudiants ayant obtenu une sanction collégiale en provenance du Cégep de Trois-Rivières. Seuls les codes programmes propres au collège ont été utilisés.

**% Admis/% Candidats** : Indique le pourcentage de personnes admises en regard du nombre de candidats sélectionnés.

## Notre fondation

### Un nouveau départ

Implanter des bases solides à la Fondation a fait partie des travaux majeurs des dernières années. C'est sur ces nouvelles bases que nous pouvons maintenant nous projeter. L'année fut remplie de succès, comme pourra en témoigner le présent rapport, et cela ne pourrait se faire sans le travail acharné de l'équipe en place, mais aussi grâce à un conseil d'administration engagé et dynamique que je remercie. Votre générosité fut à nouveau au rendez-vous, et au nom du conseil d'administration, je tenais à vous remercier chaleureusement puisque c'est grâce à vous que nous sommes capables de faire vivre notre mission.

**Marie-Christine Vézina**, *présidente*

Avec une nouvelle équipe en place depuis près d'un an, nous pouvons maintenant affirmer que la Fondation du Cégep de Trois-Rivières est bien en selle. Le présent rapport annuel démontre assurément le magnifique travail effectué lors de la dernière année autant par les membres du conseil d'administration que la permanence. Une année encore teintée par la pandémie, cependant, qui n'a aucunement affectée notre événement phare de la Fondation, soit le Salon des vins d'importation privée. C'est donc avec enthousiasme que j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2021-2022.

**Mylène Carpentier**, *directrice générale*

**Cultiver le savoir, c'est cultiver le succès.**

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

#### Présidente

**Marie-Christine Vézina**, *directrice des communications, Desjardins*

#### Vice-présidente

**Joanie Champagne**, *conseillère en placements, RBC Dominion*

#### Trésorier

**Michel Mercier-Desjardins**, *fiscaliste, Soluce Fiscalité et comptabilité*

#### Secrétaire

**Caroline Lachance**, *directrice adjointe des études à la vie étudiante et communautaire, Cégep de Trois-Rivières*

#### Administrateurs

**Marie-Eve Boivin**, *directrice des communications et des affaires institutionnelles, Cégep de Trois-Rivières*

**M<sup>e</sup> Nicolas Courcy**, *Lambert, Therrien, avocat*

**Geneviève Frappier**, *attachée politique*

**Anick Gallant**, *responsable de dossier, DGL-CPA*

**Louis Gendron**, *directeur général, Cégep de Trois-Rivières*

**Simon Lévesque**, *professeur de physique, Cégep de Trois-Rivières*

**Jason Monfette**, *associé, Absolu*

**Hugo Tremblay**, *conseiller en placement associé, Banque Nationale*

**Poste vacant**, *étudiant, Cégep de Trois-Rivières*

### ÉQUIPE DE LA FONDATION

**Mylène Carpentier**, *directrice générale*

**Annie Corbeil**, *adjointe administrative*

### Salon des vins 2022

La 4<sup>e</sup> édition du Salon des vins d'importation privée qui a eu lieu en juin 2022 fut couronnée de succès et a permis d'amasser une somme record de 34 075 \$ pour la Fondation. Les gens étaient au rendez-vous. La Fondation confirme déjà la tenue d'une cinquième édition l'an prochain.

Ce sont plus de 200 participants qui ont pu profiter des vins offerts en dégustation. Ainsi, près d'une soixantaine de vins exclusivement

## Notre fondation (suite)

en importation privée ont été offerts par neuf agences réputées (Rezin, La QV, Symbiose, Maître de chai, Vin dans les voiles, Amphora, L'Enoteca di Moreno di Marchi, Noble Selection, LBV | Trinque). L'évènement s'est tenu sur la magnifique terrasse du restaurant le Buck-Pub Gastronomique, celui-ci a d'ailleurs concocté d'excellents hors-d'œuvre pour l'évènement.

La Fondation désire remercier ses précieux commanditaires : RBC, Gestion de patrimoine, Dominion valeurs mobilières, équipe Toupin, Tousignant et Vézina, le Buck-Pub gastronomique, Absolu, Stéphanie Vallière artiste, le ministre Jean Boulet, la ministre Sonia LeBel, le député Simon Allaire, Remax de Francheville, le député René Villemure, Shaker Cuisine et Mixologie, le conseiller municipal Pierre Montreuil, le Nouvelliste et le service d'audiovisuel du Cégep de Trois-Rivières.

### Boîtes cadeaux

La Fondation a mis en place la vente de boîtes-cadeaux au coût de 50 \$ chacune en décembre 2021 incluant des produits fabriqués par les étudiants du collège bonifiées avec des produits d'entreprises locales. Les 35 boîtes-cadeaux ont trouvé preneur. Malgré un mince bénéfice de 400 \$, il n'est pas exclu de réintégrer l'activité plus tôt dans la nouvelle année et que le contenu soit à 100 % en provenance des étudiants du collège.

### Bûches de Noël

En collaboration avec Excelso, 46 bûches de Noël ont été distribuées et ont permis d'amasser une somme de 525 \$.

### Ventes de fleurs - cérémonie de fin d'études

Lors de la plus récente cérémonie de fin d'études, la Fondation, en partenariat avec le fleuriste Marie-Antoinette, offrait aux parents et amis de faire l'achat de bouquets de fleurs sur place lors des cinq cérémonies de fins

d'études. Le Fleuriste remettait 20 % des ventes à la Fondation. Grâce à cette collaboration, la Fondation a pu récolter une somme de 213 \$.

### Dons dédiés au Diablos

Grâce à plusieurs donateurs et entreprises, la Fondation est en mesure de soutenir les équipes sportives des Diablos pour un montant de 10 600 \$. Ces sommes permettent, entre autres, aux athlètes de s'équiper et de faire l'acquisition de plusieurs équipements.

- Fondation du centre jeunesse de la Mauricie et Centre-du-Québec | 2 000 \$
- Consultants Jonathan Blais Inc. | 2 000 \$
- Paul Piché Traiteur | 5 100 \$

### Campagnes de la communauté collégiale

La Fondation tient à remercier les étudiantes et étudiants qui contribuent à la mission de la Fondation par la cotisation étudiante de 10 \$ par session. De plus, la Fondation tient à souligner la générosité des employés qui choisissent de remettre un montant par prélèvement sur leur paie. Un montant de 89 858 \$ a ainsi été amassé.

### Impact des dons

La Fondation est fière de soutenir plusieurs projets étudiants tant au niveau scolaire que parascolaire. Ainsi, la Fondation permet à la population étudiante du Cégep de Trois-Rivières d'organiser des activités et d'effectuer des voyages culturels à l'étranger tout en contribuant au sentiment d'appartenance envers le collège. De plus, il est important pour la Fondation d'offrir une éducation pour tous, c'est d'ailleurs la raison derrière le fonds solidaire, soit de contrer le décrochage scolaire et permettre d'aider les étudiantes et étudiants en grandes difficultés financières mettant en péril leur réussite et la continuation de leur cheminement scolaire.

## Notre fondation (suite)

### PROJETS DE MOBILITÉ (Études ou stages à l'extérieur du Québec)

La Fondation a accordé en 2021-2022 un montant de 1 700 \$.

Projet de mobilité	Programme	Montant accordé
PM-2122-3   France, Angers et Nantes	Techniques de travail social	200,00 \$
PM-2122-4   Hampton, New Hampshire, USA	Sports	1 500,00 \$

### PROJETS ÉTUDIANTS ET PÉDAGOGIQUES

La Fondation a accordé en 2021-2022 un montant de 4 726 \$.

Projet étudiants et pédagogiques	Programme	Montant accordé
PEP2021-08   Réalité virtuelle	Prog. logistique transport et dép. tech. informatique	400,00 \$
PEP2021-09   Spectacle de danse	Littérature et communication	392,50 \$
PEP2021-10   Semaine de la philo	Histoire et civilisation	445,63 \$
PEP2021-11   PhiloNeige	Histoire et civilisation	100,00 \$
PEP2021-13   Sortie théâtrale – <i>Made in beautiful (La belle province)</i>	Littérature, arts et cinéma	588,15 \$
PEP2021-14   Cégeps en concert	Musique	500,00 \$
PEP2021-15   La double vie des profs	Littérature, arts et cinéma	300,00 \$
PEP2021-16   Projet Arcade	Sciences informatiques et mathématiques	2 000,00 \$

### Fonds solidaire

La Fondation a remis en 2021-2022 un montant de 2 937 \$ en aide financière aux étudiantes et étudiants éprouvant des difficultés financières et ainsi les aider dans des moments plus difficiles. Ce montant inclut l'achat d'un C-PEN qui a été remis gracieusement aux Services adaptés. Cet appareil entièrement portatif, en format de poche, récite à haute voix les textes écrits. Cela aidera grandement les étudiantes et étudiants souffrant de difficultés de lecture. L'appareil sera disponible sous forme de prêt entre autres pour ceux n'ayant pas les moyens d'en faire l'acquisition. La Fondation est fière de participer activement à la réussite et offrir une chance équitable à tous. Encore une fois cette année, la Fondation a pu compter sur la participation financière de l'Association générale étudiante du Cégep de Trois-Rivières.

### Budget participatif – 10 000 \$

Comme la première année du budget participatif a été un franc succès, c'est en 2021-2022 qu'a eu lieu la deuxième édition. Toujours dans l'optique de collaboration avec les membres du personnel du collège, la Fondation a demandé au personnel de soumettre des idées de projets afin de stimuler la vie étudiante et, ainsi, contribuer à la réussite scolaire. Plusieurs projets ont été retenus et à la suite d'un vote auprès de la communauté collégiale, un seul a été concrétisé. Le projet « vie de résidences » permet principalement aux habitants des résidences étudiantes, mais également à la population étudiante de profiter des espaces verts extérieurs grâce à des tables de pique-nique, des chaises Adirondack et également avec l'installation d'une table de ping-pong.

## Notre fondation (suite)

### **Programmes de bourses – 26 100 \$**

La Fondation souhaite encourager directement la relève et souligner les efforts et dépassements de la population étudiante du collège. Grâce à ses programmes de bourses, la Fondation assure non seulement la prospérité des étudiantes et étudiants, mais également celle de toute la région.

#### **Bourses Eurêka**

La remise de bourses Eurêka est la chance de faire connaître le succès des étudiantes et étudiants. Cette remise de bourses permet de mettre en valeur les étudiantes et étudiants qui se sont démarqués dans leur parcours collégial. Les récipiendaires sont sélectionnés sur la base de leur dossier de candidature par le comité du jury du Cégep de Trois-Rivières en partenariat avec la Fondation. Avec l'appui des différents partenaires suivants : Dévolutions, Canadian Tire, Labranche Therrien d'Aoust Lefrançois, la ministre Sonia LeBel, le ministre Jean Boulet, Excelso, Librairie Poirier, Pepsi, l'Association du personnel du Cégep, l'Association des cadres du Cégep et le Club social des professionnels du Cégep, la Fondation a remis 6 500 \$.

#### **Bourses provenant du fonds Jean-Claude Proulx (remises dans le cadre du Gala Eurêka)**

La Fondation a remis 8 200 \$, ces bourses ont été décernées sous forme de « Eurêka programme » dans le cadre du Gala Eurêka.

#### **Bourse Sigismond Girard**

C'est une bourse de 200 \$ qui a été remise à une étudiante du programme Géographie, histoire et sciences politiques.

#### **Bourse Jean-Guy Paré**

Une bourse de 500 \$ a été remise lors du Gala Diablos.

#### **Bourses Gala Diablos**

Deux bourses pour un total de 1 000 \$ ont été remises à une étudiante athlète féminine et un étudiant athlète masculin par excellence.

#### **Autres bourses (montant reçu de donateurs)**

- Fondation communautaire Saint-Maurice | 7 500 \$
- GXPro | 1 000 \$
- EXP | 1 000 \$
- Bourse Raymond-Raïche Design intérieur | 200 \$

#### **Dons en équipements et services – 1 467 \$**

Différentes entreprises offrent des équipements en dons et services dont plusieurs départements peuvent bénéficier, entre autres, grâce à l'apport de la Fondation. Cette année, le département de Musique et la bibliothèque ont pu bénéficier de ces dons.

## Niveau annuel de l'effectif

### Respect du niveau d'attribution de l'effectif

Total des heures rémunérées : 1 153 485,59

Cible établie par le Conseil du trésor : ND

### Niveau annuel de l'effectif détaillé par catégories d'emploi et nombre d'heures

Catégorie d'emploi	2021-2022	
	Nombre de personnes*	Heures rémunérées
Personnel encadrement	46	68 696,14
Professionnels	63	89 652,90
Enseignants	490	611 390,02
Personnel de soutien	341	383 746,53
<b>Total</b>	<b>940</b>	<b>1 153 485,59</b>

\*Cette donnée réfère au nombre de personnes ayant occupé les postes durant la période donnée (le même poste peut avoir été occupé par plus d'une personne).

## Information relative aux contrats de service de 25 000 \$ et plus

Comme indiqué à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le Collège doit inscrire les renseignements relatifs aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus. À cet égard, le Collège a conclu huit (8) contrats totalisant 635 228 \$.

## Divulcation d'actes répréhensibles

Comme indiqué dans la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le Collège doit diffuser le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations. À cet égard, le responsable du suivi des divulgations n'a reçu aucune divulgation pour l'année 2021-2022.

## Allocation pour l'accessibilité au collégial des étudiants en situation de handicap (annexe A112)

L'allocation pour l'accessibilité au collégial des étudiants en situation de handicap (Annexe A112) est estimée à 2,35 équivalent temps complet pour l'année scolaire 2021-2022. Cette allocation servira à mettre en œuvre les centres d'aide du Cégep de Trois-Rivières. Étant donné que cette allocation est insuffisante pour permettre la mise en œuvre de l'ensemble des centres d'aide déjà existants, d'autres sources de financement serviront à financer ces derniers. Les sommes provenant de cette annexe n'étant pas encore confirmées, la distribution des sommes est faite sous réserve d'une confirmation de financement.

CENTRES D'AIDE	
	Allocation annuelle
Biologie (Centre d'aide en sciences de la nature)	0,10 ETC
Mathématiques (Centre d'aide en mathématiques)	0,80 ETC
Mathématiques (Tutorat par les pairs)	0,50 ETC
Chimie (Centre d'aide en sciences de la nature)	0,10 ETC
Physique (Centre d'aide en sciences de la nature)	0,20 ETC
Sciences humaines (Centre d'aide en sciences humaines)	0,40 ETC
Espace I	0,20 ETC
Appel de projet – Transition secondaire collégial	0,20 ETC
	<b>2,50 ETC</b>

## Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

Type de ressource	Nombre de personne engagée (ETC)	Fonction	Précision
Interne	1	Agente de service social	Sexologue
Externe	0		

Type de services	Coût	Précisions
Organisation de services / guichet unique / sensibilisation		Dépliants, matériel de sensibilisation, kiosque, exposition, ateliers, page VACS à l'agenda
Total des montants dépensés	898,59 \$	



## Bilan des activités réalisées pour soutenir l'internationalisation de l'éducation au niveau collégial

Activité	Dépense	Type de dépenses	Résultats obtenus
Recrutement international	30 293,34 \$	Représentation Salons Déplacements	Représentation et participation à des Salons virtuels en France, en Afrique de l'Ouest, etc.  Campagnes web et médias sociaux.  Développement et consolidation des partenariats permettant les échanges étudiants (mobilité entrante et sortante).
Projets de mobilité étudiants	21 605,43 \$	Dépenses des enseignants (avion et déplacements)	5 projets impliquant 32 étudiants

Voici le résumé de l'utilisation des ressources de l'annexe R104 au Cégep de Trois-Rivières :

Activité	Dépense	Type de dépenses	Résultats obtenus
Bourses de mobilité interrégionale	39 750 \$	Remise de bourses	31 étudiants ont reçu une bourse pour l'année 2021-2022

## Sommes accordées pour le perfectionnement des enseignants

Titre de l'activité	Coût	Nombre d'enseignants
<p><b>Formation Programme de support éducatif E-Learning Rockwell</b> Abonnement de 12 mois à l'apprentissage en ligne pour les utilisateurs du secteur de l'éducation ayant déjà adhéré au programme d'assistance EDU Catalogue EL-12EU (Département de Génie électrique)</p>	1 839,60 \$	10
<p><b>Communauté de pratique</b> Une communauté de pratique est un lieu de développement professionnel qui permet de soutenir le processus de transformation de la pratique de l'enseignant, en misant sur la contribution des pairs et le développement d'un climat de confiance où la collaboration et le partage prédominent. (Multi-départements)</p>	34 845,42 \$	2
<p><b>Formation étiquetage</b> Améliorer les connaissances en étiquetage et en réglementation des aliments pour le marché canadien pour les enseignantes chargées d'enseigner le volet étiquetage et réglementation aux étudiants du département. Une nouvelle réglementation entre en vigueur, la mise à jour des connaissances est nécessaire. (Département de Diététique)</p>	964,25 \$	5
<p><b>Formation et accompagnement REVIT</b> Nouveau logiciel enseigné en Design d'intérieur à partir de l'hiver 2024 suite à la révision du programme. Libération d'une enseignante qui maîtrise ce programme pour accompagner ses collègues qui ne l'ont jamais utilisé. (Département de Design d'intérieur)</p>	7 329,56 \$	1

## Sommes accordées pour le perfectionnement des enseignants (suite)

<p><b>Conférence de Valéry Giroux</b> Conférence d'une sommité dans le domaine de la philosophie dans le cadre de la semaine de la philosophie au collège. (Département de Philosophie)</p>	299,88 \$	18
<p><b>Formation FQME</b> Mise à jour de la formation FQME pour enseigner et encadrer un groupe d'escalade. (Département d'Éducation physique)</p>	200,00 \$	5
<p><b>Démarrage d'une cuisine collective</b> Dans la nouvelle grille du programme, il y a un nouveau cours « Approvisionnement ». Le département veut intégrer le Regroup-école ainsi qu'une cuisine collective ou des notions y étant rattachées. (Département de Diététique)</p>	700,00 \$	5
<p><b>Colloque annuel REECTSQ</b> Rencontre pour s'approprier le processus d'actualisation du nouveau programme de Travail social du MES, nouvelles compétences, clarifier les orientations pédagogiques à privilégier, développer une cohésion entre les programmes des 14 collèges. (Département de Travail social)</p>	2 265,79 \$	6
<p><b>Recertification RCR</b> (Département d'Éducation physique)</p>	880,00 \$	11
<p><b>Programme MIROIR</b> Pour faciliter l'insertion professionnelle, soutenir et favoriser le développement de saines habitudes d'enseignement. (Multi-départements)</p>	76 638,30 \$	3

# Code d'éthique du conseil d'administration

Aucun manquement au code d'éthique et de déontologie n'a été signalé au CA du collège au cours de l'année 2021-2022.

## PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues au Code civil du Québec et aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

## 1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

**Code** : Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

**Collège** : Le Cégep de Trois-Rivières.

**Intérêt** : Ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

**Information confidentielle** : Toutes les informations confidentielles auxquelles la personne étant ou ayant été membre du conseil d'administration aura accès relativement au collège, et ce, peu importe que ces informations soient identifiées ou non comme étant confidentielles ni qu'elles soient verbales, écrites ou informatisées ou sous quelques supports que ce soit et sans qu'il ne soit nécessaire d'apposer la mention « confidentiel ».

**Membre du conseil d'administration** : Personne nommée ou élue en vertu de l'article 8 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel siégeant au conseil d'administration du Cégep de Trois-Rivières.

**Membre du personnel** : La direction générale, la direction des études et de la vie étudiante, ainsi

que les représentants du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre de membre du conseil d'administration.

## 2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les membres du conseil d'administration du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège,
- de permettre aux membres du conseil d'administration d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du collège.

## 3. CHAMP D'APPLICATION

Tout membre du conseil d'administration est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être membre du conseil d'administration est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

## 4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES MEMBRES DU CA

Le membre du conseil d'administration exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

## 5. OBLIGATIONS DES MEMBRES DU CA

**5.1 Le membre du conseil d'administration doit, dans l'exercice de ses fonctions :**

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions de membre du conseil d'administration;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de

## Code d'éthique du conseil d'administration (suite)

porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres membres du conseil d'administration avec respect;

- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du collège;
- ne pas utiliser son adresse courriel du collège, ni parler au nom du collège et ne jamais s'afficher à titre de membre du conseil d'administration dans ses propos dans les médias sociaux ni auprès des médias à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable écrite du collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

### 5.2 La personne qui cesse d'être membre du conseil d'administration doit, dans l'année suivant la fin de son mandat de membre du conseil d'administration :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures de membre du conseil d'administration;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie.

### 5.3 La personne qui cesse d'être membre du conseil d'administration doit indéfiniment\* : ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

\* Cette règle ne s'applique pas au membre du conseil d'administration membre du personnel du collège en ce qui concerne son contrat de travail.

## 6. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CA

Le membre du conseil d'administration n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de membre du conseil d'administration du collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les membres du conseil d'administration membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## 7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

### 7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti le membre du conseil d'administration en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du collège.

### 7.2 Situations de conflit d'intérêts des membres du conseil d'administration

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction de membre du conseil d'administration, ou à l'occasion de laquelle le membre du conseil d'administration utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage ou pour procurer un tel avantage à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où le membre du conseil d'administration a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un membre du conseil d'administration a directement ou indirectement un intérêt

## Code d'éthique du conseil d'administration (suite)

dans un contrat ou un projet de contrat avec le collègue;

- c) la situation où un membre du conseil d'administration, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du collègue;
- d) la situation où un membre du conseil d'administration accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le collègue, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

### 7.3 Situations de conflit d'intérêts des membres du conseil d'administration membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, le membre du conseil d'administration membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

### 7.4 Déclarations d'intérêts

- a) Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, le membre du conseil d'administration doit compléter et remettre au Secrétariat général une déclaration des intérêts (en annexe « D ») qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le collègue et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner.
- b) Cette déclaration doit être mise à jour annuellement par chaque membre du conseil d'administration lors de la première séance de l'année scolaire ou, en cas d'absence, dans les trente (30) jours suivant celle-ci.
- c) Outre cette déclaration d'intérêts, le membre du conseil d'administration doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.
- d) L'interprétation suivante s'applique à la notion d'intérêt au sens du Code:

- i. Un membre du conseil d'administration a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise ou envers une personne s'il retire des avantages personnels «pour lui-même, des proches ou une personne morale dans laquelle il a des intérêts» lorsque ceux-ci bénéficient d'un contrat, d'un avantage ou d'une rémunération. Cela s'applique par exemple à son employeur, son conjoint ou un OBNL dans lequel il est administrateur.
- ii. Il doit déclarer tous ses intérêts annuellement, par contre il n'a pas à inclure dans cette déclaration les clients qu'il dessert.
- iii. Cependant, si durant une délibération, il est en position de favoriser ou de donner l'impression de favoriser une entreprise ou une personne qui lui est liée, même s'il s'agit d'un client, il doit immédiatement dénoncer son intérêt à la présidence et se retirer du débat ou du vote qui s'ensuit.

### 7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, le membre du conseil d'administration qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation d'en aviser la présidence avant la rencontre et de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence du membre du conseil d'administration et en toute confidentialité. Cette dénonciation est consignée au procès-verbal du conseil. Dès que les délibérations sont terminées, le membre concerné réintègre la rencontre et est informé de la décision, le cas échéant.

### 7.6 Rôle de la présidence

La présidence du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, la présidence du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des membres du conseil d'administration, décider quels sont les membres

## Code d'éthique du conseil d'administration (suite)

habilités à délibérer et à voter. La présidence a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. Sa décision est finale.

### 7.7 Dispositions particulières applicables à la direction générale

En plus des dispositions au présent Code, la direction générale est également soumise aux dispositions du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté par le gouvernement du Québec (RRLQ, chapitre M-30 r. 1).

### 7.8 Dispositions particulières applicables à la présidence du conseil d'administration

En plus des dispositions du présent Code, la présidence du conseil d'administration est, par l'effet du présent Code, assujéti aux dispositions du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté par le gouvernement du Québec (RRLQ, chapitre M-30 r. 1).

## 8. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le Secrétariat général agit comme conseiller en déontologie pour toute la durée de son mandat. Ce dernier est chargé :

- d'informer les membres du conseil d'administration quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les membres du conseil d'administration en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête à la réception d'allégations d'irrégularités et de faire un rapport au conseil de discipline et, sur recommandation de celui-ci, au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

## 9. CONSEIL DE DISCIPLINE

**9.1.** Le comité de gouvernance et d'éthique agit à titre de conseil de discipline.

**9.2.** Le conseiller en déontologie saisit le conseil de discipline et, sur recommandation de celui-ci, le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

**9.3.** Après avoir entendu les parties impliquées, le conseil de discipline décide du bienfondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

**9.4.** Le conseil de discipline notifie au membre du conseil d'administration concerné les manquements qui lui sont reprochés et l'avise qu'il peut, dans les dix (10) jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande, être entendu à nouveau par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

**9.5.** Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, un membre du conseil d'administration peut être relevé provisoirement de ses fonctions par la présidence du conseil d'administration.

**9.6.** Le conseil de discipline qui conclut que le membre du conseil d'administration concerné a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont, par ordre de sévérité, la réprimande, la suspension ou la révocation. Le membre doit être avisé de sa sanction par écrit.

**9.7.** Le membre du conseil d'administration visé par une sanction peut en appeler devant le conseil d'administration en s'adressant par écrit à sa présidence dans les dix (10) jours suivant la réception de la sanction.

## 10. RESPONSABLE DE L'APPLICATION

Le comité de gouvernance et d'éthique est responsable de l'application et du respect des dispositions du présent Code.

## 11. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code entre en vigueur le 23 septembre 2015.

## Résultats financiers

### Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2022.

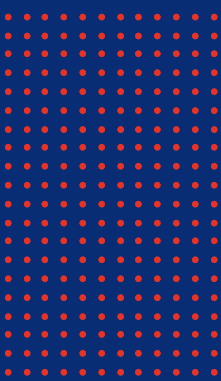
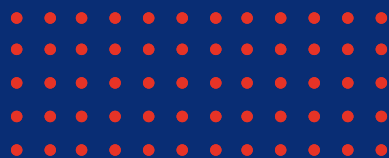
#### Fonds de fonctionnement :

	2022	2021
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Enseignement régulier <sup>1</sup>	70 262 324	63 205 455
Formation continue <sup>2</sup>	5 407 890	5 794 358
Services auxiliaires	1 828 291	628 165
<b>Total</b>	<b>77 498 505</b>	<b>69 627 978</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux - Enseignant <sup>3</sup>	34 647 284	31 536 578
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels <sup>3</sup>	27 356 596	24 111 130
Autres charges	13 360 780	12 269 184
<b>Total</b>	<b>75 364 660</b>	<b>67 916 892</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges</b>	<b>2 133 845</b>	<b>1 711 086</b>
<b>Évolution du solde de fonds</b>		
Solde de fonds au début de l'exercice <sup>4</sup>	2 596 237	1 994 631
Excédent des revenus (charges)	2 133 845	1 711 086
Virement au fonds des immobilisations		
Remboursement d'emprunts autofinancés	(162 731)	(158 320)
Acquisitions d'immobilisations	(1 284 954)	(951 160)
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>686 160</b>	<b>601 606</b>
<b>Solde de fonds à la fin de l'exercice <sup>5</sup></b>	<b>3 282 397</b>	<b>2 596 237</b>
Solde de fonds affecté à des projets	1 825 000	75 000
Solde de fonds non affecté à des projets	1 457 397	2 521 237

Les informations sont tirées de l'Annexe 2 « Résultats détaillés par centre de responsabilités » et du Tableau F1 « Solde de fonds détaillé par centre de responsabilité » du rapport financier annuel.

1. L'enseignement régulier comprend également les revenus et charges des centres collégiaux de transfert de technologie.
2. La formation continue comprend également les revenus et charges des cours d'été et du Cégep à distance.
3. Les salaires et avantages sociaux comprennent également les coûts de convention.
4. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds redressés.
5. Les soldes de fonds présentés sont les soldes de fonds au 30 juin de l'année (non redressés).





3500, rue De Courval, C.P. 97,  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6  
Téléphone : 819 376-1721  
[cegeptr.qc.ca](http://cegeptr.qc.ca)